

## École et culture commune

Organisé par : **Assemblée générale des directions de l'Enseignement fondamental de Bruxelles et du Brabant wallon**

Lieu - Date : **Nivelles – 1<sup>er</sup> juin 2017**

### École et culture commune

Multiculturalité ou interculturalité? Le terme « multiculturalité » est lié à une conception « mosaïque » de la société, donnant priorité à la juxtaposition des cultures au sein d'une société. C'est le modèle anglo-saxon de la coexistence de diverses entités culturelles distinctes donnant la priorité au groupe d'appartenance. Le concept d'interculturalité a émergé chez nous face à des situations d'incompréhensions liées à des différences de codes et de significations avec la communauté musulmane. On peut noter ici que la différence de codes entre l'école et les familles peut aussi exister à d'autres niveaux. La question de « l'enfant-roi » en est un bon exemple. En ce qui concerne la question de l'immigration, la volonté, en développant ce concept, était de tisser les relations sociales à partir d'échanges constructifs. Force est de constater qu'aucun modèle ne peut se prévaloir aujourd'hui d'avoir pu éviter la montée de l'incompréhension, source, parmi d'autres, du radicalisme. Quelle que soit l'approche, tous les pays occidentaux sont confrontés aux mêmes problèmes actuellement.

### *On a fait appel à des bras, ce sont des êtres humains qui sont venus*

La migration des peuples est le cœur de l'histoire de l'humanité. Mais il ne suffit pas d'affirmer cela pour comprendre notre situation actuelle. En Belgique, dès après la guerre 14-18 et ses destructions humaines et matérielles, le recrutement de main-d'œuvre étrangère a été planifié et organisé par les gouvernements. Cette planification s'est concrétisée par des protocoles signés avec différents pays. En 1946, c'est vers l'Italie que l'on se tourne. La catastrophe du Bois du Cazier, en 1956, mettra fin à cette collaboration. La Belgique sollicite alors d'autres pays : l'Espagne (1956), la Grèce (1957), la Turquie et le Maroc (1964), la Tunisie en 1969 et enfin, l'Algérie et la Yougoslavie en 1970. Ce dernier accord intervient juste avant la crise pétrolière de 1971 qui mettra fin à cette politique migratoire. Politique qui, si elle répond aux enjeux économiques, ne se préoccupe pas des aspects culturels et sociaux de l'accueil de ces populations.

Comme le résume l'écrivain Max Frich, « *on a fait appel à des bras, ce sont des êtres humains qui sont venus* ». Les sources de l'histoire contemporaine permettent de découvrir des documents audiovisuels qui permettent d'appréhender les dimensions humaines à travers les témoignages. Les reportages télé des années '80, ont gardé la parole de pères marocains. Ils évoquent leur situation difficile dans leur pays d'origine et mesurent la chance que notre pays leur a offerte. Ils insistent sur l'accueil favorable réservé en Belgique, surtout en ce qui concerne la résolution des problèmes administratifs et le soutien au regroupement familial. Ils soulignent la solidarité de quartier avec leurs voisins, venus du même pays. En filigrane, on perçoit qu'il n'y a pas eu de politique réfléchie de logement face à l'arrivée des immigrés. Ce témoignage révèle leur profond sentiment de responsabilité quant à la scolarisation de leurs enfants. Sans accuser l'école des éventuels échecs, ils font part de leur désarroi. Par ailleurs, un papa évoque son expérience professionnelle dans un hôpital. Il y voit des personnes âgées « riches » mais seules et abandonnées par leurs enfants. Confrontés à une société sécularisée où l'individualisme s'impose petit à petit, ces parents ne veulent pas renoncer à leur mission éducative dont solidarité et respect des générations sont un socle. La volonté politique d'obtenir « une force de travail » a négligé l'accompagnement social et humain. Elle a laissé le champ libre à la reconstitution d'associations sociales et culturelles des pays d'origine. Ces familles, dont sans aucun doute, nous pouvons partager les valeurs, ont alors organisé un enseignement religieux censé assurer la transmission de ce qui leur était essentiel. La Belgique n'est pas une île préservée des troubles internationaux. L'insoluble conflit israélo-palestinien, la révolution iranienne, les premières guerres d'Afghanistan ont envenimé les débats partout en Europe et évidemment chez nous aussi. Les attentats de 2001 et d'autres événements tragiques liés à une vision fondamentaliste de l'islam, relayée par internet, sans médiation critique ont influencé les représentations dans certaines communautés et singulièrement celle des jeunes. Tout cela dans un contexte où, malgré les discours sociologiques du XXe siècle qui considéraient que la sécularisation était inéluctable, on assistait à une réelle persistance d'attitudes religieuses. Le

mouvement de déclin s'est accompagné d'un mouvement de résurgence. Mais celui-ci se manifeste sous forme d'une sorte de « croyance sans appartenance ». Car c'est l'appartenance aux institutions religieuses qui était contestée. La recherche de sens, le rapport à la transcendance, la question religieuse restent des invariants de l'humanité. Ce mouvement n'est pas propre à la religion musulmane. Il se manifeste aussi au sein de certaines tendances actuelles du christianisme. Cette religion qui « batifole », comme le dit joliment Albert Bastenier<sup>i</sup>, va se construire individuellement, hors culture et c'est sur internet, que chacun va aller chercher ce qui lui convient — ou pas — pour définir sa spiritualité. Dans ce contexte de tension entre une société occidentale perçue comme athée, matérialiste et parfois hypersexualisée et une recherche de sens et de spiritualité, l'apparition de marqueurs religieux de plus en plus visibles et réinterprétés hors contexte culturel a suscité de multiples réactions politiques. Différentes mesures votées ou parfois simplement évoquées pour préserver l'exigence de neutralité de l'État ont été perçues comme une volonté d'empêcher l'expression de l'identité religieuse dans l'espace public. Entre nécessité démocratique de séparation du religieux et de l'État et la liberté de conscience et de religion inscrite dans la Déclaration des Droits de l'homme, le débat public s'est enlisé dans l'incompréhension et la crispation stérile.

### **L'école comme espace de la culture commune**

Quel est le rôle de l'école dans tout cela ? Quels sont les enjeux multi ou interculturels ? Faut-il vraiment se poser la question sous cet angle ? Finalement, aujourd'hui et maintenant la question n'est-elle pas : qu'est-ce qu'une culture ? Anthropologiquement, c'est « un ensemble complexe qui inclut les connaissances, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes, ainsi que les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société »<sup>ii</sup>. La culture n'est donc pas un bloc monolithique partagé par tous mais bien un ensemble complexe avec diverses croyances ou coutumes au sein d'une société. Celle-ci a cependant institué l'école pour transmettre un socle commun nécessaire aux futurs citoyens et, chez nous, futurs citoyens d'une démocratie. C'est ce que Jean De Munck<sup>iii</sup> appelle la culture scolaire. L'école doit sélectionner et hiérarchiser ce qui est digne d'être transmis. On transmet Victor Hugo et pas d'autres auteurs du XIXe siècle. Parce qu'il y a la qualité de la langue et l'universalité du propos... Et la culture scolaire inclut aussi l'exigence pédagogique de former une personnalité libre. Ce socle commun est le terreau de la démocratie. Que disent d'autre les programmes de l'enseignement fondamental : « Dans une société marquée par de fortes disparités culturelles, économiques et sociales, l'école doit

développer un projet qui assure à tous la maîtrise de l'essentiel. Qui, sinon elle, peut encore avoir ce projet ? » Nous le savons, l'irruption du numérique peut mettre en cause ce projet. Certains n'hésitent pas à contester la nécessité même de la présence de l'enseignant. L'apprentissage télématique pourrait parfaitement s'en passer selon eux. Pour Raffaëlle Simone, cet accès numérique est erratique et non systématique. Or, nous l'avons vu, le savoir doit être hiérarchisé et organisé. Et l'exigence de former une personnalité libre ne peut se concevoir sans la relation d'aide, d'accompagnement et de soutien que seul l'enseignant peut apporter. L'élève a besoin de la reconnaissance qui passe par les yeux de l'autre. En cela, et dans ce monde de tensions, l'inspiration éducative chrétienne est une ressource. En demandant d'accueillir chacun dans sa singularité, tel qu'il est déjà éduqué par sa famille sans nier la recherche de sens et la reléguer à la sphère privée, elle ouvre au dialogue. Celui-ci doit se faire dans le respect des exigences de la mission éducative de l'école et toujours, dans l'impérative volonté d'insertion dans une société démocratique.

Anne LEBLANC

<sup>i</sup> Religion et immigration. Interview d'Albert Bastenier dans Entrées Libres, avril 2010.

<sup>ii</sup> Dictionnaire des sciences humaines, Éditions Sciences Humaines, 2004, pp. 119.

<sup>iii</sup>

[http://enseignement.catholique.be/segec/fileadmin/DocsFede/Service\\_segec/etude/2016/De%20Munck.pdf](http://enseignement.catholique.be/segec/fileadmin/DocsFede/Service_segec/etude/2016/De%20Munck.pdf)